



Argenteuil facilite l'inscription sur les listes électorales

(19/12/2011 12:29)

En vue des prochaines élections présidentielles et législatives qui se dérouleront en avril, mai et juin 2012, Argenteuil entend inciter ses nouveaux habitants et jeunes adultes à s'inscrire sur les listes électorales. La mairie a prévu un dispositif facilitant cette démarche en sollicitant les Maisons de quartier et un bus citoyen.

Pour s'inscrire sur les listes électorales argenteuillaises :

Un accueil spécifique en mairie et dans les Maisons de quartier

Pour faciliter les inscriptions, un accueil spécifique est organisé en mairie par le service Etat-civil. Les Argenteuillais pourront ainsi éviter les files d'attentes et être rapidement orientés et inscrits sur les listes électorales. Les habitants peuvent également s'inscrire dans leurs maisons de quartier à l'exception de la Maison de quartier du centre-ville.



Horaires mairie : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30, le samedi de 8h30 à 12h. / Inscriptions en mairie jusqu'au 31 décembre à 12h.

Un bus citoyen dans les quartiers

De fin novembre jusqu'au 30 décembre, un bus citoyen parcourt tous les quartiers de la ville en s'arrêtant aux abords des lycées et des gares de la ville. Il vient à la rencontre des habitants pour faciliter leur inscription sur les listes électorales et sensibilise les jeunes électeurs, notamment, au droit de vote et à la citoyenneté.

Inscriptions sur internet

L'inscription sur les listes électorales d'Argenteuil peut désormais se faire en ligne sur le site mon.service-public.fr. Les Argenteuillais peuvent donc s'inscrire, depuis leur salon, jusqu'au 31 décembre 23h59.

Les inscriptions pourront également s'effectuer en mairie. A noter que les personnes déjà inscrites mais ayant déménagé dans la commune devront modifier leur inscription.

http://www.vonews.fr/article_15866

©vonews - Dec 2011